

<https://www.paris-normandie.fr/id450430/article/2023-09-20/la-surreaction-dans-larrestation>

Par Audrey Rohrbach-Minette

9 min read

## La surréaction dans l'arrestation



La lutte contre le harcèlement scolaire fait partie des priorités gouvernementales depuis 2011. - Hervé Oudin

PARIS  
**NORMANDIE**

Publié: 20 Septembre 2023 à 21h00 Temps de lecture: 2 min

Les sujets ne manquent pas en ce moment au ministère de l'Éducation. À chaque jour, sa polémique. Après la réponse consternante du rectorat aux parents d'un élève victime de harcèlement qui s'est suicidé quelque temps plus tard, voici l'interpellation d'un harceleur présumé de 14 ans pendant son cours. Cinq policiers sont entrés dans un collège du Val-

de-Marne pour arrêter un élève suspecté d'avoir posté sur Instagram des messages homophobes et des messages de mort à l'encontre une jeune femme transgenre. Une arrestation musclée dans un établissement scolaire. Gabriel Attal avait promis un électrochoc. Le voilà !

Certes les forces de l'ordre sont intervenues avec l'accord du parquet et de la direction de l'établissement. Certes, quand l'urgence l'exige, ces interpellations en milieu scolaire sont possibles, mais cela pose question. Était-ce le lieu pour l'interpeller ? Était-ce le moment adéquat ? Fallait-il faire du reste de la classe les témoins de cette interpellation ? Des témoins qui sont aujourd'hui choqués. Le ministre de l'Éducation nationale coupe court. Il assume. Il faut se montrer ferme avec les harceleurs, envoyer des messages forts, réagir vite, estime-t-il. Le harcèlement scolaire, amplifié avec les réseaux sociaux, est devenu un fléau. La prévention ne fonctionne pas assez vite, les signalements ne sont pas toujours suivis d'effet et les suicides toujours trop nombreux. La solution viendrait-elle d'une extrême fermeté ? Certains invoquent une action pédagogique. Vraiment ? Qu'auront appris ses camarades de classe ? Qu'aura-t-il retenu de cette leçon qui s'est terminée au commissariat ? Le collégien a reconnu les faits, les a regrettés, et devra effectuer « une action au profit de la collectivité ». Dans une association LGBT pour ensuite faire un exposé sur la tolérance à ses camarades ? En un jour, la réponse à un cas de harcèlement est montée de plus d'un cran, comme une surréaction à l'actualité de la veille.

Lire aussi

## Des paroles et des actes

## La com', carburant du gouvernement

## Impossible de feindre la surprise

## A lire aussi